

L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
Six mois......50
Trois mois.....25
Les abonnements sont payables d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arrérages.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne adresse et la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Edouard
For the convenience of foreign advertisers, L'Impartial can be seen and rates obtained from the following agencies:

Montreal: E. Desbarats Advertising Agency.

A. McKim & Co. St. James Street.

Toronto: J. J. Gibbons, Confederation Life Building.

New York: Geo. P. Rowell & Co. 10 Spruce Street.

London: Eng.: E. & J. Hardy & Co., 30 Fleet St., E. C.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 25 aout

L'Assomption à Waltham

LES ACADIENS DES ETATS-UNIS ET DU CANADA TIENNENT UNE BELLE CONVENTION

Le peuple acadien, a trouvé un superbe écho de ses sentiments patriotiques et religieux dans la réunion de la vigoureuse société L'Assomption à Waltham, Mass, lundi, le 15 du courant.

On a célébré la fête de L'Assomption de la Sainte Vierge par une grand-messe solennelle, une convention et une grande assemblée populaire, lundi soir, dans la salle Endicott. Les Acadiens se sont fièrement affirmés.

La messe a été célébrée à l'église Saint Joseph, par M. l'abbé Denis, du Texas, et le chœur, sous la direction expérimentée de M. l'abbé Arcand, professeur au collège de Trois-Rivières, a exécuté un joli programme musical. Le sermon de circonstance avait été prononcé la veille, dimanche, par M. l'abbé Arcand.

Dans l'après-midi, les différentes succursales de L'Assomption se sont réunies dans la salle des Acadiens, rue Noonan. La convention était présidée par M. Rémi Benoit. Voici les succursales qui étaient représentées:

Succursale Acadie, No 1, MM. Philippe Landry, Ferdinand Cormier.

Succursale Port Royal, No 2, David C. Gagnon.

Succursale Beauséjour, No 3, Dositheé Léger, Pierre G. Leblanc, Clovis Girouard.

Succursale L.-F. Richard No 4, Nazaire Goguen et Honoré Cormier.

Succursale D'Entremont, No 5, Philias Richard, Charles R. Poirier.

Succursale Louisbourg, No 6, Alphé Poirier.

Succursale Grandpré, No 7, L.-P. St. Coeur.

Succursale St. Joseph, No 8, Elzéar Léger.

Succursale Bouctouche, N. B. D. David V. Landry.

Les délégués ont discuté et révisés les règlements de la société L'Assomption.

Le nouveau bureau se compose des officiers suivants: Président général, Elphège Léger, de Fitchburg; 1er vice-président, Urbain Arsenaud, New-Bedford, Mass; 2ième vice-président, Dr. David V. Landry, Bouctouche, Nouveau-Brunswick; secrétaire général, Jean H. Leblanc, Waltham; trésorier général, Hilaire Hébert, Fitchburg; secrétaire-archiviste, Philias Richard, New-Bedford; 1er commissaire-ordonnateur, Alphonse Poirier, North Oxford; 2ième commissaire ordonnateur, Ferdinand Richard, de Gardner; direc-

teurs, Clarence F. Cormier, Waltham; J.-L.-P. St. Coeur, avocat, de Cambridge; organisateur général, Henri P. Leblanc, Waltham et organisateur pour le Nouveau-Brunswick, Dr. David V. Landry.

La soirée, dans la salle Endicott, une jolie salle qu'on avait décorée pour la circonstance, a été très intéressante. Les dames et demoiselles y assistaient en bon nombre et n'ont pas peu contribué à relever l'éclat de la fête.

M. C. F. Cormier a présidé la séance avec beaucoup de décorum et de savoir-faire. Il a souhaité la bienvenue à l'assistance et a présenté les orateurs suivants: M. l'abbé Grenier, curé de la paroisse St.-Joseph de Waltham, MM. les abbés Guertin, du collège St. Joseph de Memramcook, et Arcand, des Trois-Rivières, le Dr David V. Landry, H. P. Leblanc, J. H. Leblanc, Elphège Léger, etc. Entre les discours, il y a eu musique.

Beau Souvenir

Nous venons de recevoir, sous le beau titre de "Souvenir de baptêmes—Ste. Marie, Church Point, N. E.," un charmant compte-rendu des splendides fêtes qui se déroulaient dimanche, le 14, au centre de la Baie Ste-Marie, à l'occasion de la bénédiction de trois cloches et de la fête nationale de l'Acadie.

Monseigneur Sbarretti

Le délégué apostolique a reçu un accueil chaleureux partout dans les provinces maritimes

Son Excellence, Mgr. Sbarretti, délégué apostolique, et l'abbé Sinnott, son secrétaire, sont de retour à Ottawa d'une tournée des provinces maritimes. C'était la première fois que Son Excellence visitait cette région et la réception qu'on lui a faite partout lui a été très agréable.

A Halifax, Antigonish, N. E., St. Jean, Campbellton, N. B., Charlottetown, I. P. E., et à plusieurs places moins importantes, on a fait de grandes démonstrations en honneur du délégué papal et on a manifesté le plus grand enthousiasme.

Son Excellence et l'abbé Sinnott ont pris grand plaisir à ce voyage; c'était le cas surtout pour l'abbé Sinnott, qui vient de l'Ile du P. Edouard.

Elu a Lillovet

M. A. McDonald, le candidat conservateur à l'élection partielle provinciale, dans Lillovet, a été déclaré élu lundi dernier avec une majorité de 64.

Les rapports de Dog-Creek et Empire Valley ne sont pas arrivés, mais ne changeront pas le vote.

M. McDonald avait été invalidé parce qu'il avait accepté un contrat du gouvernement.

Aux élections générales, M. McDonald avait été élu par acclamation.

Son adversaire à l'élection partielle, était M. J. Stodard, un libéral qui a fait la lutte pour le parti.

Une insulte gratuite aux Acadiens de Prince-Ouest

En 1896 la Patrie, journal de M. Tarte, organe du parti libéral, accompagné du Cultivateur, édition hebdomadaire de la Patrie, étaient introduits aux électeurs acadiens de Prince-ouest, par un M. Latour ou Letour.

Dans le temps, la Patrie était la servante dévouée de M. Laurier. M. Tarte avait prit le rôle de fouler aux pieds les droits sacrés de la minorité du Manitoba.

La Patrie et le Cultivateur prenaient plaisir à lancer des articles les plus injurieuses contre la "Question des Ecoles"; se moquaient de Monseigneur Langevin et des autres prélats du Canada. Les colporteurs de ces journaux

faisaient une cabale parmi les acadiens de cette province qui n'était guère au crédit d'un français. Dieu merci, ici, dans le temps, les acadiens avaient assez de grandeur d'âme pour repousser les avancés de la Patrie et ses colporteurs.

Aujourd'hui la Patrie prétend que le parti libéral a perdu du terrain et les chefs du parti conservateur, dans ce comté (se ne sont point des français), veulent inonder le comté avec le journal de M. Tarte, la Patrie. La Patrie et le Cultivateur seront importés de Montréal pour devenir les défenseurs des principes conservateurs dans le comté de Prince.

A t-on jamais vu pareille comédie? Les candidats qui ne trouvent pas assez d'intelligence chez eux et qui sont obligés de fouiller les grandes villes pour de la littérature afin d'instruire les acadiens de Prince, seraient mieux à l'ombre de quelques vieux cyprès.

M. Tarte les connaît bien, les torys. C'est à leur intention qu'il écrit en 1900, alors qu'il était ministre, le fameux pamphlet: "Le toiyisme, voilà l'ennemi!"

C'est parce qu'il les savait ennemis de l'ordre public, de la bonne harmonie entre les provinces, qu'il écrivait ce qui suit en novembre 1899:

"Pendant que ses partisans fanatiques d'Ontario, aidés et poussés par le "Star" de Montréal, cherchent à soulager l'opinion anglaise, sir Charles Tupper se frotte les mains et nous assure qu'il nous aime gros comme son coeur.

"Le vieux baronnet a confié l'organisation de son parti dans la province de Québec à M. Hugh Graham propriétaire du "Star", et à M. Dalby, le rédacteur en chef de ce journal. C'est avec l'argent fourni, prélevé par le "Star" que la campagne est menée contre sir Wilfrid Laurier et le gouvernement dont il est le chef.

"Sir Charles et son entourage croient qu'avec de l'or, avec beaucoup d'or, ils peuvent en finir avec ce qu'ils appellent l'influence française, la "race inférieure," comme l'écrit le "News".

"Que ceux qui croient que le pays, que les Canadiens-français gagnent de l'influence, du prestige, des avantages, en mettant de côté sir Wilfrid Laurier et ses collègues pour leur substituer sir Charles Tupper, M. Foster, M. Clarke Wallace, et laoterie du "Star"—que ceux-là vivent la mais!

"Supposez sir Hugh Graham, M. Dalby, contrôlant le gouvernement—les choses de la province de Québec surtout!"

Quand M. Tarte a-t-il menti? Est-ce en 1899 ou est ce en 1904.

Les Lois sanctionnees

Les lois suivantes votées par les deux chambres ont reçu la sanction du gouverneur-général le jour de la prorogation:

101. Acte modifiant l'acte de la présente session concernant la compagnie du chemin de fer de Témiscouata.

102. Acte modifiant l'acte de la présente session intitulé: "Acte constituant en corporation la compagnie dite The Thorold and Lake Erie Rr., Co."

103. Acte concernant la Cie du chemin de fer de Timagan.

104. Acte concernant la Cie du chemin de fer Urbain de Moncton.

105. Acte concernant la Cie Impériale de Prêts et de Placement du Canada

106. Acte concernant l'Alliance Bank of Canada.

107. Acte modifiant l'acte des chemins de fer 1903.

108. Acte modifiant le chapitre 6 des statuts de 1904 concernant les statuts révisés du Canada.

109. Acte pour faire droit à Annie Christman.

110. Acte concernant la Cie du Chemin de fer Terminal de Montreal.

111. Acte modifiant les lois relatives à la neutralisation et aux aubains.

112. Acte constituant en corporation la Cie dite "The Canadian Credit Indemnity Co."

113. Acte constituant en corporation la Cie dite "The Thompson River Improvement Co."

114. Acte concernant la Cie dite

West Canadian Collieries Ltd.

115. Acte modifiant l'acte de la députation 1903.

116. Acte modifiant l'acte des banques.

117. Acte concernant certains brevets de la Canadian Office and School Furniture Co." (à responsabilité limitée.)

118. Acte concernant la banque dite "The Pacific Bank of Canada."

119.—Acte concernant un arbitrage entre Sa Majesté et la Cie du Grand-Tronc, du Canada.

120. Acte modifiant l'acte des pêcheries.

121. Acte concernant l'inspection des grains.

122. Acte modifiant l'acte d'inspection générale.

123. Acte concernant le versement des sommes accordées à certains chemins de fer, à titre de subventions.

124. Acte modifiant l'acte des élections fédérales de 1900.

125. Acte modifiant le chapitre 68 des statuts de 1903, concernant les primes sur l'acier et le fer.

126.—Acte modifiant l'acte des chemins de fer 1903.

127. Acte de l'effet de pouvoir au paiement des primes sur le pétrole brut de provenance canadienne.

128. Acte modifiant l'acte concernant les épizooties. 1903.

129. Acte modifiant l'acte du Révenu de l'Intérieur.

130. Acte modifiant de nouveau l'acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombières de provenance canadienne.

131. Acte concernant la Cie dite The Canadian Assessment Policy Holders in The Mutual Reserve Life Insurance Co.

132. Acte modifiant l'acte des titres de biens fonds, 1894.

133. Acte modifiant de nouveau l'acte du revenu de l'intérieur.

134. Acte modifiant l'acte des douanes.

135. Acte autorisant le gouvernement du Canada à acheter le chemin de fer Canada Eastern et à prendre possession du pont de chemin de fer de Frédérickton et Saint-Mary's.

136. Acte modifiant le tarif des douanes, 1897.

137. Acte modifiant l'acte des postes.

138. Acte concernant la milice et la défense du Canada.

139. Acte modifiant l'acte des compagnies 1902.

140. Acte autorisant l'octroi de subventions pour aider la construction des lignes de chemins de fer y mentionnées.

Acte modifiant l'acte passé durant la présente session intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'acte à l'effet de pourvoir au paiement de primes sur le plomb contenu dans les minerais plombières de provenance canadienne.

141. Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires, pour subvenir aux dépenses du service public pour les exercices expirant respectivement le 30 juin 1904 et le 30 juin 1905.

M. R. L. Borden a Halifax

Le chef du parti conservateur, M. R. L. Borden, était à Halifax au commencement de la semaine dernière. On s'attend que les élections générales vont nous arriver à l'automne, et c'est pour voir aux préparatifs de la lutte dans les provinces maritimes que le distingué politicien a quitté Ottawa avant la fin de la session.

M. Borden ne veut pas être pris au dépourvu.

Il trouve que les perspectives au point de vue conservateur, sont magnifiques. Il n'y a en jeu aucune question passionnante, mais il y a des questions d'affaires d'une importance primordiale.

A propos de Français

Le grand secrétaire de l'Ordre des Forestiers d'Amérique a reçu le 17 la charte de la Cour Marquette, de Nashua, N. H. et celle-ci a été définitivement désorganisée.

On dit que la cause de cette sécession est que la loge suprême voulait obliger la Cour Marquette à faire imprimer son rituel en anglais et à lire les formules en anglais aux séances, au lieu d'en français comme ci-devant.

Voici ce que l'"Impartial" de Nashua dit à ce sujet: "Les membres du Cercle Marquette C. of F. A., ont eu une très imposante assemblée. Après un débat assez prolongé les membres ont décidé de renvoyer leur charte à la Cour Suprême. Ils se sont ensuite ligués en organisation indépendante qui portera le nom bien français de Cercle Marquette Canadien-Français. Les raisons qui ont amené cette rupture avec la Cour Suprême de l'Ordre sont d'abord la taxe que le cercle devait payer à la Cour. La seconde raison, qui n'est pas la moindre, est que à la dernière convention les délégués ont noté pour que les constitutions soient imprimées exclusivement en anglais; le Cercle Marquette avait les siennes en français et a décliné l'offre de les avoir en anglais, de là la rupture. Quand l'organisation fut formée, il était entendu que les membres pourraient avoir leur constitution en la langue qui leur conviendrait le mieux. Comme on le voit, l'honneur national a joué un rôle en cette affaire, le Cercle Marquette s'est affirmé et mérite une chaleureuse approbation. La nouvelle organisation, qui prend le nom de Cercle Marquette Canadien-Français est dans un état des plus prospères, ses finances sont en excellent état, et l'homogénéité admirable de ses membres est une sûre garantie de solidité et de succès futur."

Expliquez-nous ça!

Le Journal et les autres organes conservateurs adressent de nouveau au gouvernement le reproche de dépenser. Voyez donc, disent-ils, le budget de cette année s'élève à 75,671,244: n'est-ce pas effrayant? Non, ce n'est pas effrayant, puisque malgré ces fortes dépenses, exigées par des entreprises nationales, les libéraux soldent leur budget, chaque année, par des excédents de 10, 12 ou 16 millions de dollars.

Que les conservateurs nous expliquent donc comment il se fait que, sous leur régime, les dépenses étaient moins évées et que cependant le pays se trouvaît chaque année, en face d'un déficit de plusieurs millions.....

Ne parlez pas tous ensemble.—Le Courrier de Montmagny

J. I. Tarte

Quand M. Tarte était ministre la Patrie et le Cultivateur ne cessaient de répéter que la force et la popularité du gouvernement Laurier grandissaient chaque jour.

Aujourd'hui la Patrie prétend que le ministère d'Ottawa a trop augmenté les dépenses publiques.

Quand M. Tarte était ministre, il disait à tout propos que le gouvernement ne dépensait pas assez et qu'il ne fallait pas avoir peur d'affecter des millions et des millions à l'amélioration et au développement de notre patrimoine.

Mais M. Tarte n'est plus ministre et, pour lui, cela fait toute la différence du monde.

C'est ce même M. Tarte et cette même gazette que les chefs du parti conservateur dans Prince, veulent importer pour instruire les pauvres "frenchemen".

Rappelez-vous de cela Acadiens de ce comté. Mettez votre confiance dans les vôtres et non dans les paroles vaines de ceux qui veulent se relever à vos dépens. Rappelez-vous que Tarte, est toujours Tarte.

Are You Sick?

If so you can remove the cause of your trouble and recover your health and happiness.

By the use of

Rival Herb Tablets

A true family medicine

They are pleasant to take, effective and mild in their operation.

The most stubborn diseases invariably yield to their searching influence.

For sale by NEIL MCKINNON Summerville

Serieuse responsabilité

(Du "Journal")

Il n'est pas sans utilité de mettre devant le peuple un tableau bien clair des obligations que le pays assume par la construction du Grand Tronc-Pacifique.